

## Web conférence organisée par France Bois 2024 : **Cap sur 2024 : la parole aux équipes lauréates**



Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des constructeurs et des opérateurs de la filière bois pour la construction et l'aménagement des ouvrages des Jeux de Paris, France Bois 2024 a organisé le 6 novembre une web conférence pour donner la parole aux équipes lauréates des différents secteurs du Village des athlètes. La conférence avait pour objectif de faire un point d'étape sur la mise en œuvre de la construction et de l'aménagement en bois du village répartis sur trois villes : Saint-Denis, Saint-Ouen et l'Île-Saint-Denis.

Visionnez le replay sur notre chaîne YouTube :  
<https://youtu.be/Yia0wz-3qg>

### Les intervenants

Contexte : Henri SPECHT, directeur de projet du Village olympique et paralympique, SOLIDEO

Secteurs A à B : Vincent LOUVOT, VINCI Immobilier

Secteur C : Geoffroy d'HAINAUT, directeur Grands Projets Île-de-France, Groupe Pichet et Thomas CHARMASSON, directeur général, ROUX-GIPEN

Secteur D : Florence CHAHID NOURAI, directrice Grands Projets, Village des Athlètes et David BRUCHON, directeur technique national, ICADE Promotion

Secteur E : Michele LOBOSCO, directeur du Pôle concours et projets complexes, NEXITY Villes & Projets et Laurent BLANC, directeur opérationnel, groupe EIFFAGE immobilier

Conclusion : Georges-Henri FLORENTIN, président de France Bois 2024

Animation : Marie JORIO, animatrice du projet France Bois 2024

### Le contexte

Premiers travaux d'infrastructure : printemps 2020

27 permis de construire déposés cet été et délivrés au plus tard le 11 décembre 2020. 3 accordés à date

Début des travaux des bâtiments : 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

Les objectifs de la stratégie environnementale de la Solideo incitent à l'utilisation du bois : neutralité carbone à l'horizon 2050, réduction des émissions carbone de 40 %, objectif carbone moyen sur les lots privés de 700 kgCO<sub>2</sub> e/m<sup>2</sup> par le recours à la construction bois maximisé.

Les actions menées pour monter en compétence et faire avancer la réglementation sur la construction bois : Sécurité incendie : diffusion des notes France Bois 2024 / Les guide de conception des revêtements de façades ETICS et terre cuite sur FOB/COB (Façades Ossatures Bois et Constructions Ossatures Bois) réalisés par le CSTB et Ingeneco, sous le pilotage de Solideo, et financé par France Bois Forêt et le Codifab, dans le cadre des projets France Bois 2024 et ADIVbois, seront publiés au 1<sup>er</sup> trimestre 2021, suivi par un travail entre les groupements et le CSTB pour la mise au point si nécessaire d'AteX de réalisation et d'avis chantier courant 2021. D'autres actions visant à faire monter en compétence et faire avancer la réglementation sur la construction bois (en particulier sur la sécurité incendie) sont en cours de réalisation, notamment par FCBA et le CSTB, sous le pilotage des organisations professionnelles et avec le financement du Codifab et de France Bois Forêt.

Les chiffres bois à date : 30 % des bâtiments en structure bois ou mixte / 50 % des surfaces de logements bas en structure tout bois / 80 à 90 % des bâtiments avec une enveloppe bois

Volume de bois structurel mis en œuvre : Une estimation des opérations au stade PC de 22 00 m<sup>3</sup> de bois utilisé.

Les chiffres par lot

Secteur	Surface de plancher		Proportion de bois en structure pour les bâtiments <28m (%)	Proportion de bois en façade pour l'ensemble des bâtiments (%)
	Valeur en m <sup>2</sup>	Valeur en % du VOP		
Lots A et B	114 714	42	30	100
Lot C	45 394	17	32	82
Lot D	50 953	19	58	100
Lot E	58 988	22	100	60
VOP	270 049	100	50,91	88

Figure 14 : Premières estimations sur la part du bois dans les projets du VOP (détail en annexe 3)

**Lots A et B** : Groupement VINCI / Architectes : Secteur A1 Clément Vergély architectes, Secteur A2 Atelier Pascal Gontier, Secteur B Chaix & Morel et Associés / Entreprises en cours de désignation

**Phase JOP** : 6 000 chambres d'athlètes / 11 500 m<sup>2</sup> d'espaces de services aux athlètes dans les bâtiments réhabilités / 11 253 m<sup>2</sup> de bureaux / **Phase Héritage** : 59 00 m<sup>2</sup> de logements familiaux /

7 700 m<sup>2</sup> de résidences étudiantes / 56 000 m<sup>2</sup> de bureaux / 4 000 m<sup>2</sup> de commerces / 1 crèche / 1 pôle médical

**Place du bois** (objectifs visés par Universeine) : 30 % de part du volume de bois issu du territoire français / 12 725 m<sup>3</sup> de volume de bois sur l'ensemble Universeine, sous réserve des AteX / 4 000 T de Co<sub>2</sub> équivalent économisés grâce au bois / **Qualité du bois** : 100 % du bois de classe FSC ou PEFC.

**Lot C** : Aménageur : SEM Plaine Commune Développement / Groupement PICHET et LEGENDRE Immobilier / Empreintes / Architectes : EGA – Erik Giudice / Entreprise bois Roux-Gipen

Près de 48 000 m<sup>2</sup> répartis sur 3 îlots / 11 architectes / 15 bâtiments / 45 % de bois

**Phase JOP** : 2 700 lits / 4 600 m<sup>2</sup> de services résidentiels (2 centres des résidents, 1 cafétaria, des Espaces CNO...) / **Phase Héritage** : logements, équipements, bureaux, commerces, activités, base de loisirs nautiques, Cité des Arts urbains, résidence étudiante, hôtel...

**Lot D :** Groupement ICADE, CDC, cdc habitat / REI Habitat / Architecte : uapS et Brenac Gonzalez Associés / Entreprises bois : Mathis et Ossabois

**Un programme réversible :** 633 logements / 1 résidence étudiante / 1 résidence sociale / 9 000 m<sup>2</sup> de bureaux / 3 000 m<sup>2</sup> d'activités et commerces dans le socle. 2940 athlètes hébergés en phase JOP.

**Enjeux environnementaux :** un bilan carbone ambitieux basé sur une ACV sur 50 ans, un objectif de budget carbone par m<sup>2</sup> de 703 kg CO<sub>2</sub> et une utilisation massive du bois jusqu'au 28 m / Usage de matériaux réemployés ou recyclés : 75 % des matériaux mis en œuvre pour la phase JOP réemployés.

**Exigences propres au bois :** Traçabilité des approvisionnements bois / 100 % du bois PEFC FSC / 30 % en volume du bois structurel français.

**Lot E :** Groupement Nexity Eiffage / Architectes : Koz et CoBe / Entreprise bois : Simonin

**Chiffres bois :** 100 % de bois français structurel (hors LVL) / 1 574 m<sup>3</sup> de bois structurel pour les logements / 1 5151 m<sup>2</sup> de façades MOB pour les logements / 1 705 m<sup>3</sup> de bois structurel pour les bureaux / 6 219 m<sup>2</sup> de façades en structure bois pour les bureaux / 13 bâtiments sur 19 en structure bois. **Une étiquette bois pour garantir la provenance :** suivre les indicateurs de la conception à la livraison, quantifier l'utilisation de bois, garantir son origine et faire vérifier ses données par un auditeur externe.



## La conclusion

France Bois 2024 va poursuivre ses travaux pour accompagner les entreprises de la filière bois à rejoindre les regroupements et pour informer régulièrement de l'avancement de ces projets. C'est une opportunité historique de massifier la construction bois et l'usage du bois français, comme en ont témoigné les intervenants de cette conférence. Les objectifs environnementaux de la Solideo justifient une large utilisation du bois, estimé à 22 000 m<sup>3</sup> et nous espérons atteindre les 30 000 m<sup>3</sup>. France Bois 2024, projet fédérateur financé par France Bois Forêt et le Codifab, avec le soutien du CSF (Comité Stratégique de Filière) Bois, poursuit sa mission pour accélérer l'innovation et augmenter encore la qualité des solutions bois : publications de guides de conception et élaboration de l'outil France Bois Traçabilité afin de garantir la gestion durable et l'origine France des bois. France Bois 2024 va aussi continuer à œuvrer pour accompagner et parfaire la formation des jeunes, des entreprises, des maîtres d'œuvre et d'ouvrage.

## À propos de France Bois 2024

Le projet France Bois 2024 est financé par France Bois Forêt (Interprofession nationale de la filière forêt-bois) et le Codifab (Comité professionnel des professions de l'ameublement et de la seconde transformation du bois). C'est un projet structurant et fédérateur du Contrat Stratégique de la Filière Bois, signé le 16 novembre 2018. Présidé par Georges-Henri Florentin, il rassemble l'ensemble des organisations professionnelles du secteur et vise à faciliter la plus large participation des entreprises de la filière, de l'amont à l'aval.

Plus d'informations sur [www.francebois2024.com](http://www.francebois2024.com)

Rejoignez-nous sur les réseaux #FranceBois2024 :  @2024bois  @france bois 2024

**Contact presse : MFL Communication :** Manuella Arnold  
manuella@mflcommunication.com - 06 79 12 89 28

Financé par



Avec le soutien du



Comité Stratégique de Filière Bois